



Société des Régates d'Agde et du Cap

Conseil d'Administration Du 08 Avril 2021

Le CA en visio-conférence débute à 18h30

Présents : Marc Bazille, Henri Cauquil, Armelle Chaillou, André Couder, Cathy Couder, Michel Danjou, Marc Legay, Serge Magnier, Hélène-Anne Matéo, Hugues Naudin, Gérard Ringwald, Henri Roques, Roger Specht, Michèle Tardy, Gilles Vaillé, Chistian Vayssière.
Absents excusés : Julio Calafell, Ariane Pouget.

Le Président souhaite la bienvenue à Cathy, Michèle et Marc L, nouveaux membres du CA.

Points à l'ordre du jour : l'EscalAgde, la constitution du Bureau, divers.

1- Escalagde

La régata prévue du 12 au 15 mai 2021, a dû être annulée car nous n'avons aucune visibilité. Henri a RDV avec les responsables du club de l'Escala pour un éventuel report de la régata, la SORAC propose de repousser la régata au 14 juillet (dates exactes à définir)

-Voir si le club de l'Escala peut nous accueillir à cette période ? Voir aussi avec les Affaires Maritimes ?

Vinocap est aussi reporté au 14 juillet, cette date permettrait une animation sur la Cap d'Adge.

-La régata du « Triangle du Lion » est aussi annulée.

Henri avait déjà pris de nombreux contacts pour la constitution du « Panier du Skipper », panier garni de produits provenant de producteurs locaux d'une valeur de 120 à 150€.

L'inscription à la régata se ferait par internet (au minimum 3 semaines avant le départ)

L'émargement, la remise des balises, du sac du skipper et les dotations à l'équipage pourraient se faire en extérieur, dans la cour du Centre Nautique.

Il faudra une bonne organisation, les frais engagés resteront minimes.

Cathy : Faudra-t-il être vacciné pour aller en Espagne ?

Hélène : Un test sera peut-être encore nécessaire à l'aller comme au retour.

Christian : Peut-on prévoir une régata à l'aller et une au retour avec les Espagnols ?

Henri R. : Tout est à organiser. Il faut d'abord voir avec les Espagnols, ensuite informer les skippers de la Sorac, voir qui serait disponible à cette date. A partir de 10 bateaux, cela semble possible.

SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challies 34300 Le Cap d'Agde

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011

Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 20

e-mail : secretariatsorac@orange.fr Président : 06 15 91 42 54

Site internet : www.soracagde.com

Facebook : <https://www.facebook.com/Soracagde>

2- Constitution du Bureau

Gilles Vaillé ne souhaite pas se représenter au poste de Secrétaire Général.

Armelle Chaillou se propose au poste de Secrétaire Générale.

Elue à l'unanimité pour 1 an (fin de son mandat en 2022)

Marc Legay se présente au poste de Secrétaire Adjoint

Elu à l'unanimité pour 2 ans (fin de son mandat en 2023)

Conformément aux nouveaux statuts, les membres du Bureau restent en place jusqu'à la fin de leur mandat.

3- Divers

Hugues demande que sur la date de mise à jour du site soit affichée pour une meilleure lisibilité.

Fin du CA 19h30

Le Président
Henri Roques

